



AR PREFECTURE

016-200054047-20161215-2016\_12\_15\_17-DE  
Reçu le 20/12/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la signature du contrat de prestations.
- AUTORISE M. le Maire à le signer.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 19 décembre 2016

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

